

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

La Compagnie de Publications des Marchands
Détailants du Canada, Limitée.

42, Place Jacques-Cartier, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN
UNION POSTALE - - - - - FRS 22.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MONTREAL

Trop longtemps endormis dans une fausse sécurité, les citoyens de Montréal se sont enfin réveillés.

La date du 1er février 1910 sera inscrite dans les annales de notre ville, comme un jour de délivrance.

Une administration impudente, vénale, corrompue menaçait de s'éterniser à l'Hôtel de Ville et de ternir le bon renom de Montréal. Les électeurs l'en ont chassée.

Nous avons confiance que le nouveau Conseil Municipal auquel vient maintenant s'adjoindre un Bureau de Contrôle méritera la confiance de l'électorat.

Les nouveaux élus ne peuvent avoir aucun doute sur les sentiments qui ont guidé les électeurs au jour du vote. Il leur appartient de se montrer dignes de la confiance que leur ont témoignée leurs concitoyens sur la recommandation des hommes marquants qui ont pris en mains la direction du mouvement de réforme et les ont désignés au choix de l'électorat.

Ces hommes avec un désintéressement, un dévouement, une énergie admirables, ont tout mis en oeuvre pour obtenir les résultats dont nous nous félicitons tous aujourd'hui. Leur appel a été heureusement entendu. Ne l'aurait-il pas été, leur mérite n'en aurait pas été moindre.

Honneur donc au Comité des Citoyens, à ceux surtout qui, laissant de côté leurs affaires et leurs intérêts personnels, parfois extrêmement importants, ont, depuis des semaines et des mois, travaillé sans relâche dans l'intérêt de la chose publique.

Parmi eux nous citerons: MM. Hornisdas Laporte, Hon. Raoul Dandurand, J. B. Burland, Hon. J. D. Rolland, James Morgan, E. J. Chapleau, Charles Chaput, J. B. Tressidder, S. D. Vallières, Victor Morin; plusieurs autres dont les noms nous échappent mériteraient sans doute d'être également rappelés. Mais, on peut affirmer sans crainte que tous les membres du Comité des Citoyens ont fait leur

devoir et nous les associons tous dans la reconnaissance que leur doivent les citoyens.

LA VIE CHERE

Il y a quelques mois nous avons relevé dans "Le Prix Courant" les prix d'un certain nombre de marchandises en les comparant à ceux qui avaient cours dix ans auparavant et nous constatons une augmentation presque générale. Depuis, les prix n'ont guère baissé et ils ont même augmenté pour le pain, la viande, c'est-à-dire pour des choses que tout le monde, même les plus pauvres, consomme journellement.

Mais il ne suffit pas de constater le fait, il est bon aussi d'en rechercher les causes, puisque chacun demande un remède à un état de choses qu'il déplore. C'est même dans l'esprit de remédier au mal que le gouvernement fédéral se propose de mener parallèlement deux enquêtes: l'une qui porterait sur les conditions de production des objets d'alimentation à la ferme et l'autre sur la situation de l'ouvrier et de la production de l'industrie manufacturière.

Ces enquêtes peuvent-elles avoir un résultat pratique? Nous voulons bien le croire sans y trop compter.

Un des objets d'alimentation qui fait jeter les hauts cris, chaque fois qu'on en augmente le prix, c'est le pain. Et, dans notre pays où il se cultive trois fois plus de blé qu'il ne s'en consomme il semble, à première vue, que notre pain doive nous coûter bien meilleur marché que partout ailleurs où il faut recourir à l'importation du grain ou de la farine.

Ceux qui pensent ainsi oublient que le blé est un article de consommation mondiale et de première nécessité. Le cours du blé, dans chaque pays, ne s'établit pas d'après la production du pays même qui le consomme, mais d'après la production dans le monde entier. Les statistiques qu'établissent les gouvernements de tous les pays producteurs renseignent le com-

merce et la meunerie sur la production générale, de même que sur la consommation. Depuis quelques années la consommation du blé a progressé plus rapidement que sa production. Dans certaines contrées la terre s'est appauvrie, les rendements sont moins grands et, pour bien faire produire ce qu'elle donnait autrefois, il faut l'amender. Ailleurs, les ouvriers désertent les champs pour le travail à l'usine; la main-d'oeuvre étant rare se paie plus cher. Le coût de la production augmentant, il va de soi que le consommateur paie plus cher.

Il est bon de noter que le producteur n'a pas toujours vendu son blé à un prix rémunérateur. Dans les années d'abondance les prix ont été souvent bien bas et le fermier qui avait peu récolté n'obtenait pas un prix plus élevé pour son blé que celui qui avait eu une très forte moisson. Les années ne se ressemblent pas et il s'en faut que, pour le cultivateur, elles soient toujours des années d'abondance. Si, pendant les années de pauvre récolte, il obtient de meilleurs prix, ces prix ne compensent pas toujours la diminution de production. D'autre part, le producteur a pu remarquer que, quand le blé arrivait en quantité sur un marché déjà bien pourvu, le prix de ce blé tendait à baisser et que l'inverse avait lieu quand le marché était peu approvisionné, le grain était demandé. En un mot, le fermier a appris par expérience le jeu de la loi de l'offre et de la demande et la met en pratique. Plus avisé, il ne jette plus sur le marché toute sa production dès qu'il pourrait s'en débarrasser; il la conserve en partie pour ne l'offrir que quand il juge le prix satisfaisant.

Il y a là un élément de hausse de prix du blé dont il faut tenir compte; car, avec des facilités d'emmagasinage toujours plus grandes, le fermier peut mettre son blé à l'abri sans perte de grain et à très peu de frais.

Il s'est tellement bien trouvé d'emmagasiner son blé, en attendant qu'il en obtienne le prix qu'il s'est fixé, qu'il réclame la construction de nouveaux éleva-